

CADRE D'EMPLOI : Ingénieur territorial, ppal /Technicien ppal 1^{ière} classe

CHARGE (E) D'ETUDES AMENAGEMENT VOIRIE OUVRAGE D'ART
(poste n°31 créé par le CA du 18/12/2020)

MMD 54 est une agence technique créée par le département de Meurthe et Moselle en 2014 pour aider les collectivités qui manquent de moyens en ingénierie publique.

Comptant plus de 470 adhérents, à la fois communes, syndicats et intercommunalités, MMD54 offre un accompagnement adapté à chaque territoire ; elle éclaire les choix des décideurs publics et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets ou pour l'exercice de certaines de leurs compétences (voirie, assainissement, urbanisme etc.).

Constituée en établissement public administratif, les agents y travaillant sont soumis au statut de la fonction publique territoriale. L'Agence est ainsi composée d'une équipe de 12 personnes, motivées et dynamiques, et dont le fonctionnement est basé sur l'écoute, la transversalité, le partenariat mais également l'enthousiasme et la curiosité rendus nécessaire par la diversité des sollicitations.

Mission : Conseille les collectivités adhérentes à MMD 54 sur toutes questions relatives à l'exercice de leur compétence en matière de voirie, d'ouvrages d'art et d'espaces publics. Les accompagne dans leur projet de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de ce patrimoine. Est le référent de l'Agence en matière d'ouvrages d'art. A ce titre répond aux sollicitations des collectivités et construit une démarche d'intervention partenariale avec les autres acteurs (CEREMA notamment)

Positionnement : Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice, en articulation avec le second chargé d'opération voirie du pôle aménagement et en position d'échange transverse avec les autres membres de l'équipe afin de s'assurer d'une vision globale des enjeux.

Activités :

- Apporte des conseils aux collectivités adhérentes à MMD 54 dans tous les aspects relatifs à l'exercice de leurs compétences en matière de voirie et d'ouvrage d'art (gestion du domaine public, problématique de circulation, viabilité, gestion patrimoniale, etc.)
- Réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de voirie et plus spécifiquement en matière d'ouvrages d'art : recueil des données, effectue des diagnostics, réalise des rapports de visites, aide à la mise en œuvre des marchés, rédige des cahiers des charges, suit les études, vérifie la qualité et la pertinence des documents techniques produits par les prestataires, etc.
- Met en œuvre, en lien avec les partenaires, des méthodes de gestion patrimoniale et d'entretien
- Est force de proposition dans la conception des prestations aux bénéficiaires des collectivités et participe aux réflexions de l'agence en ce sens et en lien avec les partenaires
- Travaille en transversalité avec les autres agents de MMD 54 dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'eau et de l'ingénierie financière
- Tient à jour les tableaux de bords afférents à son domaine d'activité



- Assure une veille technique et réglementaire dans son domaine d'intervention
- Participe à des actions de formation, d'information et de sensibilisation des élus et techniciens dans son domaine de compétence.

Qualités requises :

Maitrise des aspects techniques et réglementaires de la gestion et de l'exploitation de la voirie et des espaces publics ainsi que des ouvrages d'arts

Maitrise des règles de la commande publique et des grandes procédures intéressants les collectivités dans son domaine d'intervention.

Maitriser les outils informatiques bureautiques et les logiciels plus spécifiques (autocad, sig, etc.)

Etre autonome dans la conduite de projet tout en travaillant dans une logique transversale et partenariale

Etre à l'écoute et adopter une posture de conseil et d'accompagnant

Faire preuve de disponibilité et de rigueur dans l'organisation de son travail

Horaires et saisonnalités :

Selon règlement intérieur du temps de travail (35 h annualisées, RTT, possibilité de télétravail, CET, etc.)

Possibilité d'intervention ponctuelle sur des plages horaires en fin de journée en fonction des besoins des collectivités.

Nombreux déplacements

Rémunération et avantages : traitement selon grille indiciaire et régime indemnitaire adopté par le CA. Participation employeur aux frais de transports et déplacements à vélo, dispositif prévoyance, restaurant administratif.

Lieu d'affectation : Centre administratif départemental esplanade J. BAUDOT à Nancy (54)

Contacts :

Cécile CALIN, Directrice – 06-12-6-65-85 ou 03-83-94-56-92 – ccalin@mmd54.fr

Poste à pourvoir dès que possible.

